



Contre les violences sexistes et sexuelles au travail ou liées au travail, Toutes et tous mobilisé-es !

Il y a 4 ans presque jour pour jour, déferlait sur le monde une tempête nommée #MeToo ou #BalanceTonPorc. Elle ne s'est pas arrêtée à la porte des entreprises. Mais il reste encore beaucoup à faire pour l'égalité femme/homme, comme en matière de lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes, sur nos lieux de travail et plus largement dans la société...

En France, la politique gouvernementale va à l'encontre des luttes contre les violences sexistes et sexuelles. Cette politique laisse persister une situation inacceptable, celles des femmes victimes... jusqu'aux féminicides. Plus d'une centaine encore en 2021. Le sexisme et la culture du viol sont ancrés dans la société. Que ce soit dans la rue, le métro, au sein de nos familles ou de nos couples, ou encore au travail, les agressions, harcèlements, violences sexistes et sexuelles, pouvant aller jusqu'aux féminicides, nous touchent toutes à des degrés divers.

La sphère du travail, loin d'être épargnée, accuse toujours des constats accablants : selon les chiffres 2020 du ministère chargé de l'égalité, 30% des femmes ont déjà été harcelées ou agressées sur leur lieu de travail, quand 9% ont subi un viol par quelqu'un de leur milieu professionnel. Tout ceci sans compter le sexisme ordinaire ou le harcèlement d'ambiance, comme nous le montre une fois de plus la présence d'une fresque sexiste à l'internat du CHU de Toulouse.

La Fédération SUD Santé Sociaux exige que le gouvernement français mette la loi en conformité avec les recommandations de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail qu'il a signée en novembre dernier.

SUD Santé Sociaux exige des mesures ambitieuses et des moyens financiers pour que la lutte contre les violences faites aux femmes soit une priorité à commencer par :

- **Des moyens humains et financiers** pour pouvoir accueillir dignement les femmes qui portent plainte, les écouter et mettre en œuvre des moyens de protection,
- **L'application de l'ordonnance de protection,**
- **L'augmentation des moyens pour les associations** qui accueillent les femmes victimes de violences,
- **Une éducation non sexiste** dès le plus jeune âge,
- **Des formations obligatoires pour les professionnel·les** de santé, du médico-social et du social, à la fois pour les référent·es harcèlement sexuel mais plus largement sur les violences sexistes et sexuelles.
- **La revalorisation de 400€/mois des métiers de notre secteur** que ce soit dans le sanitaire, le social, ou le médico-social, sans oublier l'animation et l'aide à domicile.

Il doit doter la législation française de mesures et de moyens ambitieux pour prévenir, contrôler et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail. De plus, les milliards d'argent public dépensés dans les plans de relance économique doivent être assortis de contraintes favorables à l'égalité professionnelle et d'obligations imposées aux employeurs de mettre en œuvre des dispositifs rigoureux contre les violences faites aux femmes.

La fédération SUD Santé Sociaux appelle l'ensemble des travailleurs.es avec ou sans emploi à rejoindre les manifestations qui auront lieu partout en France autour du 25 novembre : journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. A commencer par la manifestation nationale à Paris le 20 novembre à 14h place de la République.

Elle invite à ce que chacun·e se saisisse de l'outil syndical afin de lutter contre toute forme de violences ou de discriminations et confronter les employeur·ses à leur responsabilité. Les luttes contre les violences ne s'arrêtent pas à la journée du 25 novembre, nos organisations syndicales se mobilisent jour après jour pour lutter contre toute forme de violence et d'oppression.

